



COMMUNIQUÉ

www.ville-sainteanne.fr



#SainteAnne #Sentann #VilleSportive #Triathlon #USEP

SPORT : LES JEUNES SPORTIFS SAINTANNAIS PARTICIPENT DEMAIN AU TRIATHLON DES ÉCOLES

Jeudi 15 juin 2023,

La Ville de Sainte-Anne, ville sportive, est heureuse de vous inviter à soutenir les 197 élèves de CM1/CM2 qui vont participer à la 2ème édition du Triathlon des écoles, ce vendredi 16 juin 2023 dès 8h30, au départ de la Plage du Bourg.

Cette manifestation-phare organisée à l'initiative de l'association USEP "Les petits sportifs du Bourg de Sainte-Anne", en partenariat avec la Ligue de Triathlon et la Ville de Sainte-Anne, vient conclure toute une période d'entraînement, de préparation, de rencontres et d'échanges proposés aux enfants par les équipes pédagogiques.

La municipalité a tenu à encourager les organisateurs de cette manifestation qui contribue pleinement à la promotion du sport, à la pratique d'activités physiques dès le plus jeune âge, ainsi qu'à la formation voire à la professionnalisation des grands sportifs de demain.

Modalités d'organisation :

- Les départs se feront par niveau, de façon échelonnée, par groupes de 10.
- Les meilleurs candidats devraient réaliser l'ensemble du parcours en moins d'1h.
La fin de la manifestation est estimée à 11h.
- **Les partenaires médias sont attendus dès 8h, avant le départ.**

Retrouvez ci-dessous, le parcours en 3 étapes du Triathlon des écoles et les modalités de circulation et de stationnement mises en place pour l'occasion.

PARCOURS

1/ **parcours natation en mer** : 50m à parcourir en nageant sur une ligne d'eau (face au poste de secours de la plage du bourg)



Mairie : 0590 85 48 60 - Centre Administratif de Valette : 0590 23 98 80

www.ville-sainteanne.fr



2/ **parcours cyclisme sur route** : 2km à parcourir à vélo entre le poste de secours et le complexe sportif de Ffrench



3/ **parcours course longue** : 500m à parcourir en courant sur le stade de Ffrench



MODALITÉS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

- **stationnement interdit** à la rue Alexandre Bastaraud de 6h à 11h30.
- **accès à la plage interdit** à tous véhicules sauf organisateurs de 6h à 11h.
- **stationnement interdit** le long du Boulevard H. Ibéné (de la sortie de la plage au carrefour de Castaing)
- **déviation** au rond-point de Ffrench dans le sens Saint-François -> Sainte-Anne via la route de délestage (*les véhicules circulant dans le sens Sainte-Anne-> Saint-François via le boulevard Ibéné emprunteront la voie de gauche jusqu'au rond point de Ffrench (vitesse limitée à 30km/h)*)
- **baignade et navigation interdits** dans la zone d'évolution des compétiteurs (parcours délimité par des bouées)

CONTACT :

Nahéty PADOU (responsable Animation sportive)

0590 21 49 29

Carole COTELLON (Déléguee USEP Secteur Sainte-Anne / Marie-Galante)

+590 690 11 76 09